

## Compte rendu Conseil municipal

Mercredi 24 février 2021 à 19 heures

Pascal BERTRAND absent excusé

- **Intervention de VALOREM : présentation du projet éolien Lupsault-Oradour : projet de la Couture (cf document)**

- Présentation de la société BayWa-re
- Comprendre l'éolien
- Le contexte éolien en Nouvelle Aquitaine
- Le parc éolien de la Couture : rétroplanning.  
Les éoliennes seraient raccordées au poste source d'Aigre. ENEDIS doit apporter une réponse quant à la capacité de ce poste source. Des travaux doivent être réalisés par ENEDIS (prise en charge financière par Baywa-re), ce qui peut prendre 3 à 4 ans. Puis ENEDIS a 18 mois pour donner une date de raccordement....
- Questions / réponses
- Ce projet est inclus dans une démarche de transition énergétique. La société BayWa-re peut apporter une expertise, voire une aide financière pour un projet de la commune, en partenariat avec les acteurs locaux : collectivités, agriculteurs... Ainsi le développement de la filière chanvre.

- **Intervention de VENTELYS : présentation du projet photovoltaïque sur réserve de substitution (cf document)**

Ce projet beaucoup moins puissant en mégawatts que le projet éolien génèrerait toutefois des retombées fiscales pour la commune.

Avant d'entamer toute étude, la société Ventalys a besoin d'un accord de principe de la commune. Après discussion, les propriétaires de la réserve de substitution concernée, Thierry et Erwan SYLVESTRE quittent la salle. **L'accord de principe est voté par les 8 conseillers présents.**

- **Le PLUI**

Chaque commune de Cœur de Charente doit déterminer les parcelles constructibles. 1 hectare est alloué à la commune d'Oradour, soit 10 logements.

Il est proposé par la communauté de communes différents terrains à Germeville et à Chillé (cf plans). Nous nous posons des questions sans pouvoir y répondre. Nous souhaitons inviter Emmanuel Vigour lors d'un prochain conseil.

- **L'île de Germeville**

Il s'avère que les tarifs pour l'installation de passerelles pour relier les deux îles à la place sont onéreux. Le coût des passerelles reste correct. Ce sont les transports, manutentions et travaux qui coûtent le plus. Nous continuons à chercher d'autres solutions.

- **Les travaux d'enfouissement des réseaux à Chillé**

Les travaux suivent leur cours. Tous les jeudis après-midi, a lieu une réunion de chantier. Actuellement une circulation alternée avec un feu est mise en place. Une déviation est toutefois prévue, notamment pour les poids lourds.

- **Points incendie**  
2 forages sont prévus, l'un à Chantereine, l'autre à Germeville. Un débit 60m<sup>3</sup>/h est nécessaire. En attente des devis
  
- **Questions diverses**
  - Réunion pour le tour cycliste le 6 mars
  - Achat de 2 portiques pour empêcher le stationnement de caravanes sur le parking de la mairie. Ces portiques de 5 m de largeur et 2m10 de hauteur sont fermées avec un cadenas. Les pompiers, si besoin, le sectionne afin d'avoir accès à la réserve d'eau.
  - Le bulletin La Rouchère va être imprimée et distribuée prochainement
  - Columbarium :  
case béton 40x40  
plaque marbre 2100 à 2900€ les 20 plaques percées ou acier corten
  - Le 2<sup>ème</sup> robinet a été installé dans le cimetière
  - Vidéoprojecteur et écran seront budgétisés sur le prochain exercice
  - PDIPR : prévoir d'inscrire quelques chemins

Prochain conseil municipal le mercredi 31 mars à 19 h